



Pièce n° 31. Feuillet n° 1/1

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE PORT-LA-NOUVELLE

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné Henri MARTIN,

Maire de la commune de PORT LA NOUVELLE,

Certifie avoir procédé à l’affichage, aux lieux accoutumés de la mairie, de l’avis d’enquête publique portant sur la demande d’attribution d’une concession de plages naturelles.

Cet avis a été affiché à compter du 19 août 2021 et jusqu’au 6 octobre 2021.

A PORT LA NOUVELLE,

Le

06 OCT. 2021

Henri MARTIN

Maire de PORT LA NOUVELLE

